

Point Presse du Conseil National (Coronavirus Covid19) 11 mars 2020

Stéphane VALERI

Président du Conseil National :

Le monde et notamment l'Europe, l'Italie et la France, nos voisins, sont confrontés à une grave crise sanitaire, avec des conséquences sociales et économiques importantes. Notre pays bien évidemment n'est pas épargné. Nous reviendrons bien sûr sur des mesures d'urgence à prendre pour soutenir notre économie et accompagner les entreprises et les personnes qui seront touchées.

La situation est à la fois sérieuse et inédite. Les Monégasques et les Résidents expriment des craintes légitimes, d'autant plus qu'ils voient bien que selon les pays et les experts consultés, les mesures prises ne sont pas partout les mêmes. (blocages de frontières ou pas, fermetures des écoles généralisées sur tout un pays ou non, interdictions de tout déplacement ou pas...)

Alors oui, l'opinion publique est inquiète. Et elle se tourne logiquement vers ses élus. Nous sommes, par nature, au contact des Monégasques et des Résidents, et nous avons donc cette capacité de mesurer au quotidien leurs attentes et leurs angoisses. Nous pouvons donc prendre en quelque sorte, le pouls de la population en temps réel. C'est pourquoi les Monégasques que nous rencontrons attendent naturellement que l'Assemblée s'exprime sur ce sujet qui actuellement prend toute la place dans l'espace public.

Dès que le virus a pris de l'ampleur en Italie, c'était dimanche 23 février, j'ai été assailli de messages d'inquiétude, de compatriotes et de résidents. C'est pourquoi dès le lundi 24 en fin de matinée, nous avons publié un communiqué pour demander au Gouvernement une information à la fois transparente et régulière, pour rassurer la population et ne pas laisser le phénomène des « fakenews » s'emparer de notre pays.

Devant le développement d'une véritable psychose dans les jours qui ont suivi, nous avons à nouveau communiqué le vendredi 28 février, pour en appeler à la raison et à la responsabilité de chacun.

Cette démarche a déjà été une démarche responsable pour apporter notre soutien au Gouvernement qui bien sûr étant l'exécutif, est le seul aux manettes dans la prise de décisions finales et dans la mise en œuvre des mesures dans le cadre de cette crise.

Je l'ai dit à l'instant, il s'agit d'une épreuve inédite et donc historique, puisque c'est un nouveau virus que nous subissons pour la première fois, et nous sommes à proximité d'un foyer important de l'épidémie, l'Italie, qui a pris des mesures de quarantaine sans précédent.

Devant la gravité de la situation, j'ai demandé à rencontrer le Ministre d'État et les Conseillers de Gouvernement-Ministres concernés dès vendredi dernier, accompagné de Christophe Robino, le président de la Commission des Intérêts Sociaux (Cisad). Une nouvelle « réunion restreinte » est d'ailleurs programmée à nouveau ce vendredi.

Mais j'ai souhaité aussi que tous les conseillers nationaux soient associés à ces échanges d'information dans le cadre d'une concertation qui a eu lieu hier soir, sous forme d'une Commission Plénière d'Étude qui a duré plus de trois heures.

Je veux le dire clairement, il y a évidemment sur ce sujet majeur, un besoin d'unité nationale et bien sûr la nécessité d'une communication coordonnée et unifiée de nos institutions, sous l'autorité de notre Prince Souverain.

Aujourd'hui pour autant, le Gouvernement et le Conseil National communiquent vous le voyez de façon complémentaire, mais chacun de manière autonome. C'est un peu dommage, à ce stade et sur un sujet si préoccupant, et alors que nous étions réunis ensemble hier soir. Mais c'est le choix du Gouvernement, qui le justifie en rappelant qu'il exerce le pouvoir exécutif.

Pourtant, en tant qu'élus des Monégasques, à leur contact, nous sentons bien qu'ils attendent une communication et une information groupée, du Gouvernement mais aussi de l'Assemblée, d'une même voix, qui serait dans la forme encore plus rassurante. De nombreux élus ont aussi cette analyse.

Vous ne m'entendrez pas ici remettre en cause une décision ou une absence de décision du Gouvernement. L'unité nationale dans ces moments pénibles doit être la règle, elle est indispensable. Elle sert l'intérêt du pays.

Notre rôle est bien de faire remonter les attentes de la population, de débattre des mesures prises ou à prendre, ainsi que de leur efficacité. Car oui, en revanche, le débat doit avoir lieu entre les Institutions. Un débat légitime et sain, qui a pour objectif, comme toujours, d'optimiser ces mesures là encore dans l'intérêt du pays.

Corinne BERTANI

Conseillère nationale :

Parmi les sujets sur lesquels nous avons insisté hier soir, il y a la protection renforcée des populations à risque et notamment de nos aînés, qui sont les plus fragiles face à ce virus. Nous avons demandé l'instauration immédiate de nouvelles mesures pour le Centre Rainier III, pour le Cap Fleuri, pour la Qiétude, et pour la Fondation Hector Otto, avec notamment un contrôle nominatif des entrées, pour s'assurer que les visiteurs ne proviennent pas de zones à risque.

Nous avons également souhaité que l'usage de la télémédecine soit mise en place pour effectuer en cas de besoin un premier tri et éviter les salles d'attentes. La France vient par exemple de supprimer l'obligation d'un avis préalable du médecin traitant et d'autoriser à titre exceptionnel, l'utilisation de tous les supports numériques permettant une consultation à distance en visuel. Il faudra que le Gouvernement accélère sur cette question de manière générale.

Évidemment, dans le domaine que je suis plus particulièrement, mes collègues vont en parler, je suis très vigilante sur les conséquences désastreuses de cette crise pour la vie de nos commerces. Et je suis à leurs côtés dans cette période difficile, pour que soient débloquées des aides d'urgences à ceux qui en ont besoin.

Balthazar SEYDOUX :

Président des Finances et de l'Économie Nationale

Notre économie est une économie forte, mais l'État doit en accompagner les acteurs qui sont impactés ou qui vont l'être lourdement. En effet, pour certains secteurs, les conséquences vont être extrêmement brutales et immédiates. Nous avons donc demandé au Gouvernement qu'il prenne toutes les mesures d'accompagnement et de soutien de manière urgente et opérationnelle en temps réel.

Nous demandons dès aujourd'hui, notamment une cellule dédiée avec un numéro d'appel et un responsable clairement identifiable. Il faut une organisation simplifiée, un comité qui ait le pouvoir de décider directement et de débloquer rapidement les aides avec des procédures simples pour les acteurs qui devront bien évidemment démontrer la réalité de leurs problèmes. Pourquoi ne pas réactiver la Comed (Commission d'Assistance aux Entreprises en Difficulté : présidé par le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances, et où siègent des représentants du Gouvernement, du Conseil National, du CESE, de l'AMAF et de la FEDEM.) ? Mais alors avec des délais opérationnels en phase avec la gravité de ce qui se passe.

Parmi les mesures souhaitées :

- Décaler le paiement des charges sociales,
- Mettre en place un Prêt à taux zéro, pour soutenir les entreprises en difficulté de trésorerie.

- Renforcer et faciliter le recours au chômage partiel et au chômage total temporaire.
- Échelonner le paiement des charges fiscales (TVA et ISB).

- Si pour les secteurs les plus impactés comme notamment l'événementiel, le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, il faut aller au-delà de reports de paiements ou de crédits, il ne faudra pas hésiter à soutenir directement certaines entreprises avec du soutien financier public.

En effet, si Monaco a pu faire face à une crise de la construction comme les Jardins d'Apolline, en débloquant plus de 80 millions d'euros via un compte spécial du Trésor (55M€ pour réhabiliter un immeuble d'à peine 5 ans, et 30 millions pour le relogement temporaire des locataires), alors nous pouvons et nous devons le faire également pour aider les entreprises touchées par cette crise. Ces comptes spéciaux du Trésor existent déjà, ils sont intitulés « prêts divers, interventions économiques », mais nous pourrions aussi en créer un spécialement dédié à la gestion de cette crise.

Marc Mourou

Président de la Commission de l'Éducation, de la jeunesse et des Sports :

Il y a bien sûr une interrogation qui revient régulièrement, c'est la problématique des écoles: faut-il comme en Italie les fermer pour 15 jours sur tout le territoire ?

Nous avons pu alerter et faire relais de l'inquiétude des parents concernant la rentrée scolaire et des mesures à prendre au sein des établissements de la Principauté. Le Gouvernement nous a indiqué un chiffre de 20% d'absentéisme en première semaine contre actuellement 11% en début de seconde semaine pour les écoliers.

Une très grande attention est en effet à porter aux enfants qui pour le moment ne sont pas les premiers concernés par de graves complications du Covid-19 mais qui restent des vecteurs importants de transmission, notamment envers leurs parents et grands-parents. A Monaco, il n'a été décidé de demander qu'une quatorzaine de retrait de l'école pour les enfants revenant de zones à risque. A ce stade, le Gouvernement Princier indique ne pas encore se prononcer sur la fermeture possible des écoles, mais devra réexaminer sa position si la situation évolue.

Les voyages scolaires sont quant à eux annulés jusqu'au 30 avril et un point sera fait au début du mois d'avril pour ceux prévus à partir de la période mai/juin.

Les manifestations sportives sont actuellement maintenues. Le tournoi de tennis Masters 1000 de Monte-Carlo sera le premier concerné, malgré la récente annulation du tournoi d'Indian Wells en Californie. L'ATP indique la bonne tenue du calendrier tennistique, mais n'oublions pas que ce tournoi se dispute sur le territoire français donc soumis aux mesures prises dans les prochains jours par son gouvernement. L'impact financier pour Monaco serait alors inéluctable.

Karen Aliprendi Conseillère Nationale :

Comme l'a dit toute à l'heure Corinne pour la télémédecine, il faut savoir dans une situation exceptionnelle, réagir de façon innovante, souple et adaptée. C'est pourquoi nous avons insisté sur le développement du télétravail, qui doit être généralisé autant que possible, avec pour seules limites l'accord des salariés et bien sûr la nature du travail.

Il faut que les entreprises soient toutes et beaucoup mieux informées de façon proactive, par tous moyens, sans doute au minimum par courrier individualisé, de cette possibilité nouvelle. Il faut que le Gouvernement s'assure aussi de l'accord des autorités françaises pour une dérogation temporaire à notre convention bilatérale de sécurité sociale (puisque dans la loi on ne peut pas télé-travailler plus de 3 jours par semaine).

Et puis il faut agir avec l'Italie pour permettre là aussi de manière exceptionnelle et dérogatoire le télétravail des salariés italiens qui le pourraient.

Brigitte Boccone-Pages Vice-Présidente :

Comme le président l'a rappelé, dans son propos introductif : afin de ne pas laisser une psychose s'installer dans cette opinion publique monégasque, naturellement très sensible à ce phénomène inédit, et face aux très nombreux signes d'inquiétudes chez les compatriotes et les résidents, il avait donc publié vendredi 28 février, une déclaration dont l'objectif était de rassurer et de soutenir les dispositions générales prises par le Gouvernement dans le cadre de la communication publique liée au Coronavirus.

A ce stade, il est nécessaire que les entités de l'État, Gouvernement princier et Conseil National, soient unies au sein d'une « cellule de crise » entre nos deux institutions. Cette « cellule restreinte », qui n'a pas encore d'existence formelle ni de nom, permet un partage, au moins une fois par semaine, des éléments relatifs au traitement de cette épidémie en termes d'action publique, notamment pour permettre une communication publique unifiée, rationnelle et efficace. Nous souhaitons qu'elle soit formalisée, qu'elle donne lieu à des communications communes et que ces réunions se poursuivent au-delà de celle programmée ce vendredi 13 mars.

La communication de crise est un domaine délicat, qui ne peut souffrir plusieurs canaux, avec des décalages et une différenciation qui sont de nature à apporter de la confusion et des doutes dans l'opinion. Le Conseil National, en partenaire institutionnel et composante constitutionnelle de l'État monégasque, entend apporter à cette cellule « restreinte » tout son soutien, toute sa capacité à se faire le relai complémentaire direct d'une communication commune vers les Monégasques et les résidents.

Stéphane Valeri :

Avant de conclure, quelques mots sur le gel hydro-alcoolique dont on nous parle tout le temps. Il faut comme le fait la France, contrôler les prix. Personne ne doit pouvoir profiter de la situation pour gagner de l'argent injustement. Et puis il faut permettre aux pharmaciens de fabriquer eux même cette solution et de tout faire pour assurer le renouvellement des stocks des points de distribution.

Nous le savons, nous sommes en train de vivre une situation exceptionnelle, et à situation exceptionnelle réponse exceptionnelle. Dans ce moment, il nous faut être capables d'anticipation et de penser au coup d'après. En résumé, se préparer aujourd'hui au passage en phase 3 de l'épidémie, notamment en matière médicale et hospitalière. Et à la situation d'urgence vécue par de nombreux acteurs économiques, Monaco doit apporter des solutions urgentes.

Nous demandons à ce que des décisions précises soient prises et que des aides soient débloquées en temps réel, à la hauteur des difficultés rencontrées, et des enjeux économiques et sociaux pour notre pays. Nous y veillerons à notre place.

J'ai toute confiance dans la capacité de notre modèle monégasque à surmonter ces moments compliqués, comme il l'a déjà démontré en absorbant les conséquences de la crise financière internationale de 2008. Ça ne fait pour moi aucun doute.